

MARS INFOS

Y'ont enfin les vacances !



Juin 2013



Marciennes, Marciens, Chers amis,

Après six mois d'attente et de grisaille, en ce début juillet, le soleil est enfin arrivé pour nous redonner le moral en cette période estivale qui débute. Chaque édition de notre MARS INFOS permet à votre Municipalité de vous informer de la vie de notre commune.

Voici les principaux évènements pour ce premier semestre 2013 :

- ❖ Vœux de la Municipalité
- ❖ Vote du budget 2013
- ❖ Approbation des rythmes scolaires
- ❖ Commémoration du 8 mai
- ❖ Diverses manifestations organisées par nos deux associations Marciennes
- ❖ Concert dans notre église romane « Saint-Julien »
- ❖ Achèvement de l'aménagement du bourg avec la pose de plots lumineux
- ❖ Recrutement d'un agent saisonnier
- ❖ Cérémonie du 19 mars
- ❖ Achat d'illumination pour les fêtes de fin d'année
- ❖ Réfection du portail du cimetière communal

Pour la deuxième année consécutive, lors de l'élaboration du budget communal 2013, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal des taxes locales directes. Comme je vous l'ai indiqué lors des vœux 2013, cette année, nous ferons une pause dans les dépenses d'investissement. Je vous rappelle que deux prêts vont se terminer en octobre 2013 et en juillet 2014 (cf. détail dans « Côté Budget »).

Toujours soucieux de porter à votre connaissance le maximum d'informations possibles, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance ordinaire du 03 mai 2013 de faire appel à un prestataire afin de créer un site internet officiel pour Mars-sur-Allier : WWW.MARSSURALLIER.FR. N'hésitez pas à le consulter dès maintenant. Ce site vous permet d'avoir accès aux compte-rendus des séances municipales, à votre Mars Infos, aux délibérations du Conseil Municipal, aux programmes et aux photos des manifestations des deux associations marciennes, aux informations importantes...

Les beaux jours sont revenus et les tondeuses sont souvent de sortie. Pensez à respecter les horaires de tonte pour ne pas troubler la quiétude de votre voisinage.

Après consultation du Conseil Municipal et comme certains d'entre-vous on pu le lire récemment dans le journal du centre, je conduirai une liste pour les élections municipales de mars 2014 et je solliciterai un deuxième mandat de Maire.

Pendant cette période estivale, soyez vigilants et n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » qui d'ailleurs s'applique toute l'année. Renseignez-vous, des mesures simples sont parfois suffisantes pour déjouer de mauvaises intentions. Soyez également attentifs envers votre voisinage et plus particulièrement envers les personnes âgées, très vulnérables avec la canicule.

Je souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.
Bonne lecture.

Le Maire,
Jean Deleume

L'année 2012 s'est achevée avec un compte administratif excédentaire en section de fonctionnement pour un montant de **+ 182 068,69 €** et déficitaire en section d'investissement pour un montant de **- 14 183,81 €**. Ce déficit est due aux travaux de mises aux normes à l'Hôtel-Bar « Au rendez-vous des Cigognes » suite au leg de Mr et Mme POITOU : travaux réalisés en même temps que l'aménagement du bourg pour éviter un surcoût.

Ces sommes ont été reportées au budget primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes. Après délibération, le Conseil Municipal a décidé :

- De ne pas augmenter les taxes locales pour l'année 2013, comme en 2012
- D'affecter la somme de **+ 16 381,45 €** de la section de fonctionnement à la section d'investissement
- De reporter la somme de **+ 165 687,24 €** en section de fonctionnement
- De reporter la somme de **- 14 183,81 €** en section d'investissement

Pour ce premier semestre 2013, quelques travaux d'investissement ont été réalisés pour un coût total de 8 716,54 € TTC :

- Pose de plots réfléchissants au carrefour des RD 133 et RD 134 et à l'arrêt de bus près de la MAIRIE : part communale de 50%, soit : 1 080,00 € sur une facture totale du SIEEEN de 2 160,00 € HT (TVA récupérée par le SIEEEN)
- Pose de convecteurs électriques au logement communal 1 route de Moiry : 3 102,18 € TTC
- Achat de décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année : 1 538,89 € TTC
- Création du site internet officiel de notre commune : 1 498,99 € TTC
- Achat d'une remorque et d'un container à eau pour arroser les plantations : 762,08 € TTC
- Achat d'un débroussailliers pour l'entretien des espaces-verts communaux : 734,40. € TTC

Comme chaque année, notre commune bénéficie sur ses dépenses en investissement d'une récupération de la TVA à hauteur de 15,482 % sur le montant réglé TTC deux ans après (soit en 2015 pour les dépenses 2013).

En 2013, notre commune devra vivre avec moins de revenus. Les dotations de l'Etat seront, au mieux, égales à celles de 2012, déjà indentiques à 2011. C'est pourquoi, plus que jamais, nous continuerons à être rigoureux dans la gestion des finances communales.

Comme je m'y suis engagé, je vous communique l'état de la dette de notre commune :

- Emprunt de 70.000,00 € souscrit le 31/10/2003 pour la réhabilitation de la Mairie. Dernière échéance le 31/10/2013. Amortissement annuel : **8.416,90 €**.
- Emprunt de 45.734,71 € souscrit le 03/06/1994 pour le schéma hydraulique. Dernière échéance le 01/07/2014. Amortissement annuel : **4.589,09 €**.
- Emprunt de 200.000,00 € souscrit le 02/04/2012 pour l'aménagement du bourg. Dernière échéance le 14/05/2022. Amortissement annuel : **24.202,88 €**.
- Emprunt de 150.000,00 € souscrit le 05/05/2010 pour la réhabilitation du garage de la Saulaie. Dernière échéance le 17/05/2025. Amortissement annuel : **12.763,00 €**.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous souhaite à toutes et tous un excellent été et de bonnes vacances.

Bonne lecture. Bien à vous.

Thierry FAVARCO, 1^{er} Adjoint en charge des Finances

Vœux de la Municipalité



Les vœux de la Municipalité ont rassemblé de nombreux **MARCIENS** le samedi 5 janvier dernier.

Après le traditionnel discours, les employés communaux et intercommunaux ont reçu une corbeille garnie en remerciement de leur travail. Liliane et Raymond DARLY ont également reçu un présent pour l'entretien de notre église romane Saint-Julien.

Cette soirée s'est achevée par le verre de l'amitié.

Cérémonie du 19 Mars



Jean DELEUME, Maire en compagnie de Pierre BARLE, Président du Comité FNACCA de Saint Pierre le Moutier ont déposé une gerbe au pied du monument.



Un vin d'honneur a clos cette cérémonie à la Salle Georges Léger.

Cérémonie du 8 Mai



Après le traditionnel dépôt de gerbe par Thomas, Anthony, Antoine, Emeline, Lara et Thibault ont lu le message de l'UFAC. (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).



Jean DELEUME, Maire, a, quant à lui, lu le message de Monsieur Kader ARIF, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Un vin d'honneur, servi à la Salle Georges Léger a réchauffé l'assistance en cette matinée pluvieuse.



Nos trois fidèles porte-drapeaux

Réfection du portail du cimetière communal



Avant



Après

Le portail du cimetière a été restauré au printemps par l'Entreprise HUBERT SALTARIN de Chantenay-Saint-Imbert.

Site INTERNET

Depuis le Mercredi 26 juin dernier à 18h30, notre commune est présente sur la TOILE :

www.marssurallier.fr

WWW



Nos Champions Marciens



Les championnats de France aux armes anciennes se sont déroulés à La Canourque du 23 au 26 mai dernier



Médaille d'Argent pour Véronique TISSIER (Discipline Walkyrie, fusil libre couché à 100m. score 96/100 , points de maîtrise : 95). lère des sélections Française.



Médaille de Bronze pour notre junior Benoît SCHLECK (Première participation aux championnats de France , discipline Whitworth, fusil libre couché à 100m.)

Médaille d'Argent par équipe (Discipline Whitworth qui prend le nom de RIGBY pour l'équipe) avec la participation de Véronique TISSIER, Gianni DE ZOLT PONTE et DANIEL - ZIELINSKI Daniel.

Quelques jeunes Marciens à l'honneur



A notre connaissance :

Mélanie RAGDUNEAU a obtenu son CAP de coiffure et Benoit SCHLEICK a obtenu son Baccalauréat Professionnel « Technicien d'usinage » avec mention assez bien.

La Municipalité leurs présente ses sincères félicitations.

Concert



La Chorale **CANTIRÊVE** de Nevers dirigée par Guy FRIQUET a donné un concert dans notre Eglise Romane « Saint-Julien » le **vendredi 28 juin 2013 à 19h00**. La participation financière aux frais de fonctionnement de ce groupe musical a été laissée à la libre appréciation des spectateurs.



Après cette soirée musicale qui a enchanté petits et grands, les artistes, leurs proches et la Municipalité se sont retrouvés à l'Espace Jean-Philippe PETIT pour une petite collation.

Incivilité



Le 25 juin dernier, un camion transportant des aliments pour le bétail a fait une halte dans notre commune.



Malgré une signalisation routière visible de tous, le conducteur s'est garé au bourg, route de l'Eglise. En repartant, il a endommagé deux panneaux et n'a pas laissé d'adresse.

Le coût financier supporté par notre commune est de 220,17 €.

La touche finale pour le bourg



Après les plantations de la Sainte-Catherine qui lui offre une note fleurie et pour notre sécurité, notre bourg se dote de plots réfléchissants de couleur bleue au carrefour des RD 133 et RD 134 et à l'arrêt de bus près de la Mairie.

Ces travaux, initiés par le S.I.E.E.N, ont été réalisés par l'Entreprise ELECTRIQUE de DECIZE.



Notre employé communal

Depuis le 1^{er} mars 2013, René MAKAROF remplace Jean-Luc BOULANDET qui a fait valoir ses droits à la retraite.

René est employé à temps non-complet, 14 heures par semaine pour l'entretien des espaces verts communaux et pour divers travaux.



René travaille chaque lundi et vendredi
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
jusqu'au 31 octobre prochain.



Une nouvelle tête à la CCLA



Depuis juin, Franck DELESTRE, 19 ans, a été embauché en contrat avenir à la CCLA.

Actuellement, il est en formation, dans chaque commune, en vue du départ en retraite d'Alain SEUX.

Chaque lundi, il travaillera dans notre commune sous la responsabilité de Jean-Claude BERTHOMIER, Adjoint en charge des travaux,

De gauche à droite : Franck DELESTRE, Jean-Claude BERTHOMIER, Alain SEUX et René MAKAROF.

Le mardi 9 juillet, 31 enfants (4 à 14 ans) ont passé la journée à l'Espace Jean-Philippe PETIT avec l'accueil de loisir du Centre Social de Saint Pierre le Moutier.



Au programme : activité manuelle, cartes, ballon et farniente.

HORAIRES DE TONTE ET BRULAGE DES DECHETS VERTS

Les horaires de tonte

Les « beaux jours » sont enfin de retour et la tonte des pelouses également !!! Pour le confort de tous, nous vous rappelons les termes de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 qui fixe les règles en matière de bruits de voisinage.

Les heures d'utilisation des engins à moteur thermique ou électrique sont les suivantes :



⇒ Les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

⇒ Les samedis :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

⇒ Les dimanches et jours fériés :

De 10h00 à 12h00

Les déchets verts



Le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage) peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée.

Le brûlage des déchets verts nuit également à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

En conséquence, ces déchets doivent être déposés à la déchetterie de Magny-Cours ou de Chantenay saint Imbert.

SERVICES EXISTANTS SUR LA COMMUNE



↪ **Mak'Multi Services :**

Espaces verts / Services à la personne

5 Route de Saincaize

☎ : 06-63-25-75-89

↪ **Ent. Jacques VAUTRIN :**

Tailleur de pierres



1 chemin de Chevannes

☎ : 03-86-58-04-84



↪ **Ent. Stéphane GUITTET**

Plâtrerie/peinture

3 Route de Moiry

☎ : 06-60-94-44-15



↪ **Ent. Christian DENIS**

Menuiserie



14 Route de Saincaize

☎ : 06-65-40-09-75

↪ **SCORP AUTO**

Pièces automobiles d'occasion

15 Route de Saincaize

☎ : non communiqué

↪ **Nicolas HUGUET**

Conseiller Energétique



44 Chemin de Chevannes

☎ : 06-61-05-80-99



↪ **« Au Rendez-Vous de Cigognes »**

Hôtel-Bar

2 Route de l'Eglise

☎ : 03-86-58-10-00

↪ **« Haras de Sylvabelle »**

Locations saisonnières

22 Route du Veurdre

☎ : 03-86-58-17-74



↪ **Gondard Benjamin**

Carrelage, électricité, placo, petite plomberie
Cuisine et salle de bain complète

7 Route de l'Eglise

☎ : 06-22-16-03-23

NOUVEAUX MARCIENS

Bienvenue à Mars-sur-Allier. Présentez-vous en Mairie pour vous faire connaître, le secrétariat sera heureux de vous recevoir et de vous fournir tous les renseignements sur la vie de la commune.

DEMARCHAGE A DOMICILE



Attention, la Mairie ne mandate aucune société aux fins de démarchage.

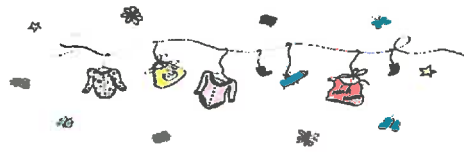
Soyez Vigilants !!!



Naissance



Léane a pointé le bout de son nez le 27 juin pour le plus grand bonheur d'Aurore et Cédric LEBRUN, ses parents. Bienvenue à cette p'tite Marcienne.



Mariage

**Hervé BEUONON
et Joëlle VELLA
le 21 Juin 2013**



Joëlle et Hervé visiblement très émus.



**Félicitations
AUX
MARIÉS**



Joëlle et Hervé en compagnie de leurs mamans



Un joli rayon de soleil pour la traditionnelle photo de groupe devant la Mairie.



Les nouveaux époux ont fait un don de 50 € pour le Comité des Fêtes.



Décès



Lucien SEMENCE
Marcelle RICHARD

Le 17 avril 2013
Le 28 avril 2013

**La Municipalité présente ses sincères
condoléances aux familles**

ECLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez une panne sur un poteau d'éclairage public ou sur un candélabre, veuillez communiquer le numéro inscrit sur le poteau au secrétariat de mairie afin que les services du SIEEN puissent intervenir dans les meilleurs délais.



SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE

Les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1er janvier 2013 d'après une circulaire ministérielle du 20 novembre 2012. Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple).

Quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »).



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes Marciens, garçons et filles, doivent se présenter à la mairie pour se faire recenser au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire.

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2013 inclus. Une permanence est assurée, ce jour, de 10h00 à 12h00.

Pourront s'inscrire :

- Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune
- Les ressortissants de l'union européenne
- Les jeunes ayant 18 ans au plus tard le 28 février 2014



PARC D'AVENTURE « LES Z'ACCROCHÉS »



Une idée originale pour une balade en famille à deux pas d'ici :

Le parc d'aventure « Les Z'accrochés » à Sauvigny les Bois
(06-49-87-10-38 - www.leszaccroches.fr).



Les habitants de la CCLA bénéficie d'une réduction de **20%** sur l'entrée du parc. La sécurité du parc est assurée par une ligne de vie continue, il n'y a aucun danger à pratiquer l'activité.

CIMETIERE : TARIFS DES CONCESSIONS AU 1^{ER} JANVIER 2013

Lors de sa séance ordinaire du 30 novembre dernier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs en 2013 :

Concession au cimetière :

15 ans : 80 €
30 ans : 210 €
50 ans : 420 €

Taxe d'ouverture : 50 €

Concession au columbarium :

15 ans : 385 €
30 ans : 540 €
50 ans : 700 €

Taxe d'ouverture : 50 €



Jardin du souvenir : gratuit pour la dispersion des cendres
(après autorisation en Mairie)

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE « GEORGES LÉGER » AU 1^{ER} JANVIER 2013

Lors de sa séance ordinaire du 30 novembre dernier, le Conseil Municipal a décidé, pour la deuxième année consécutive de maintenir les tarifs pour 2013 :

- ❖ Pour une journée : 130 €
- ❖ Pour deux journées : 195 €

Pour la remise des clés, la veille à partir de 16h30, uniquement pour la préparation de la salle, un supplément de 25 € sera demandé.

Les locations débutent à 9h00 et se terminent à 8h00 le lendemain ou surlendemain.

TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE « JEAN-PHILIPPE PETIT » AU 1^{ER} JANVIER 2013



Pour une réunion familiale ou professionnelle en plein air, la location de l'espace « Jean-Philippe PETIT » est fixée à 250 € pour deux journées à compter du 1^{ER} janvier 2013.

Cette location comprend :

- ❖ Le terrain
- ❖ Les installations fixes
- ❖ Les sanitaires
- ❖ La cuisine
- ❖ L'eau et l'électricité



Un chèque de caution de 1500 € ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile seront exigés.

Notre Carnaval

Charlotte, la fée du carnaval



Adeline



Bravo, toute la famille s'est déguisée pour l'occasion.

Super Miss Marcienne 2013



Une bien jolie coccinelle



Alexandre et Antoine



Décidemment, ils n'en font qu'à leur tête : Je jette l'éponge !!!



Une bien jolie momie toute de rose vêtue.



Zinédine Zidane peut rester au vestiaire : « Titou » assure la relève.



Emeline et Anthony

Les œufs de Pâques



Nos p'tits Marciens étaient bien équipés pour cette chasse aux œufs. En plus de leur butin, ils ont reçu une grosse poule en chocolat posée sur un nid plein d'œufs.



Les plus grands aident les plus petits.





Louis accompagné de ses parents

Merci à Mr et Mme Emmanuel DE MARION de nous avoir ouvert les grilles du Château de Vallière.



Une collation offerte par les propriétaires des lieux a permis de se réchauffer.

Notre Vide Greniers



Une réussite totale pour cette 2^{ème} édition semi-nocturne.



Les vieilles Marciennes étaient de sortie.

Bon nombre de nostalgiques ont fait halte pour les contempler



Chineurs et passionnés ont arpenté les allées toute la journée à la recherche de la bonne affaire.

Avec ce franc soleil, une pause s'impose pour une boisson fraîche ou une collation.

Cette année, le sandwich Marcien a connu un franc succès.



Les indétrônables :
Olivier au barbecue et Gilles aux frites



Anthony et Alexandre à la caisse restauration :
BRAVO LES GARS, la relève est assurée !!!



Les prochains rendez-vous en 2013



- 7 septembre : Ball-trap
- 14 décembre : Noël des enfants
- 15 décembre : Repas des aînés



Le Mot du Comité

Ce premier semestre 2013 a été plutôt maussade mais nous avons souhaité maintenir notre traditionnel carnaval ainsi que les œufs de Pâques. Quelques courageux Marciens ont répondu présents à ces deux invitations placées sous le signe de la convivialité et de l'amusement.

Pour la deuxième année consécutive, notre vide-grenier semi-nocturne a été une franche réussite et bon nombre d'entre vous se sont déplacés. Un GRAND MERCI pour l'intérêt porté à nos manifestations.

Si vous souhaitez faire partie de notre équipe, vous êtes toutes et tous les bienvenus !!!!

Bonnes vacances.



La Présidente, Les Membres et les Bénévoles
du Comité des Fêtes

Samedi 26 janvier : Assemblée Générale et élections pour le renouvellement du bureau



Après le rapport moral et financier des 3 années passées, l'assemblée présente a procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

Le nouveau bureau :

Présidente : Agnès FAVARCQ

Secrétaire : Dany DELEUME

Secrétaire Adjointe : Babeth TREMEAU

Trésorier : Nicolas CARREAU

Trésorière Adjointe : Corinne THONIER

Après le bilan des 3 années d'études réalisées sur certaines espèces d'oiseaux,



Stéphane COQUERY a passé un documentaire sur la vie des castors en bordure d'allier. Cette soirée s'est achevée par le verre de l'amitié en présence de Christian BARLE, Conseiller Général du Canton de St Pierre le Moutier.

Vendredi 15 mars :



Pour la troisième année consécutive, dans le cadre d'un échange franco-suédois au Lycée Jules Renard de Nevers, une classe d'étudiants Suédois est venue se promener sur le sentier des cigognes avant la visite commentée de l'église romane Saint-Julien par Corinne THONIER. Le rendez-vous est d'ors et déjà pris pour l'année prochaine avec un pique-nique campagnard à la clef.

Dimanche 17 mars :



Randonnée de printemps « Les premiers chanteurs de l'année »



Malgré une météo défavorable, une douzaine de courageux ont bravé la pluie pour une petite balade humide et glissante sur les bords d'allier au lieu du parcours de 10 kms initialement prévu.

Samedi 13 Avril :

En début d'après-midi

Dans le cadre de l'échange Nevers-Lund, un groupe de Suédois est venu arpenter le sentier des cigognes avec Stéphane COQUERY et visiter notre église romane « Saint-Julien » avec Corinne THONIER.



En soirée : Observation des Planètes « Conjonction Lune Jupiter »

Le ciel d'avril réserve parfois des surprises et les nuages étaient de la partie. Pour remplacer ce ciel défavorable, Nicolas et Baptiste ont pu faire découvrir à la vingtaine de participants un logiciel d'astronomie dynamique qui a permis à l'assemblée de se familiariser avec les astres et les constellations observables au printemps. La soirée s'est achevée par une sympathique collation.



Samedi 04 mai : Découverte de la flore du sentier des cigognes



Olivier THORET



Le nouveau taxi
Marcien



Toutes et tous
écoutent
attentivement les
explications d'Olivier
THORET



Un peu plus de vingt personnes étaient présentes pour cette balade naturaliste avec Olivier THORET qui est venu tout spécialement de la Région Parisienne pour nous transmettre sa passion de la faune et de la flore. Un grand merci à Olivier d'avoir, une nouvelle fois, consacré un peu de son temps à notre association.

Dimanche 02 juin : A la rencontre des Migrateurs



En raison d'une crue de la rivière Allier, notre association a été contrainte d'annuler cette observation et écoute des oiseaux sur l'observatoire, en bordure d'allier et sur le sentier des cigognes.



Prochains rendez-vous 2013

Vendredi 09 Août : **La nuit des Etoiles**

Observation du ciel Marcien animée par Nicolas CARREAU et Baptiste BOULON
Rendez-vous : 21h30 sur le parking de la Mairie

Dimanche 15 septembre : **Présentation de l'Eglise Romane « Saint-Julien »**

En partenariat avec l'Office de Tourisme de St Pierre/Magny-Cours
Visite guidée et commentée par Corinne THONIER
Début de la visite : 16h30



Dimanche 20 Octobre : **Randonnée d'automne « Les premiers hivernants »**

Sortie animée par Stéphane COQUERY)
Départ : 9h30 du parking de la Mairie

Dimanche 24 novembre : **Les hivernants sont arrivés**

Observation des premières grues hivernantes et des premiers passereaux nordiques dans la plaine.
Sortie animée par Stéphane COQUERY)
Départ : 9h15 de l'Eglise romane « St-Julien »



République Française

Mars sur Allier

Revoire ses Maires

Perrot Simon	1792-1793
Roux Jacques*	1793-1795
Sueneau Pierre**	1795-1797
Perrot Gilbert**	1797-1798
Sueneau Pierre**	1798-1799
Marandat-Ollibeau Charles	1799-1810
Sueneau Pierre	1810-1814
Bertanot François	1814-1823
Paignon François	1823-1837
Guillerant François	1837-1840
Delatour Charles	1840-1842
Léveillé Pierre	1842-1847

Connaissez-vous
le nom des Maires
de Mars-sur-Allier
de 1792 jusqu'à nos
jours ???

Alors ...



Bourdiaux François	1847-1848
Clair François	1848-1854
Biron Nicolas	1854-1865
Clair Auguste	1865-1873
Lefebvre Jean Adolphe	1873-1878
Clair Auguste	1878-1888
Marandat Paul	1888-1892
Clair Auguste	1892-1897
Suérault Jules	1897-1912
Perrot Jean Baptiste	1912-1925
Morand Pierre	1925-1935
Thonier Alexis	1935-1977
Haudin Jean François	1977-1995
Sesquière Jean	1995-2008
Deleume Jean	2008-

* Officier public. ** Agent Municipal



Les Présidents 1792-2012 de la République Française



Et celui des Présidents
de la République Française ???

Ces affiches sont consultables en Mairie

Horaires d'ouverture



Service des Immatriculations

Duverture

↪ Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00

↪ Le lundi, mercredi et vendredi : de 13h15 à 16h00

Fermetures habituelles

↪ Le mardi et jeudi après-midi

↪ La première matinée ouvrée du mois

↪ Le dernier jour ouvré de l'année

Service des Permis de Conduire

Duverture

↪ Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la Préfecture (www.nievre.gouv.fr) ou auprès du standard téléphonique du service (03-86-60-71-57) tous les jours entre 8h30 et 11h30.

Solde de points des permis de conduire

Le site Internet, intitulé « Télépoints » permet aux usagers de consulter le nombre de points affectés à leur dossier de permis de conduire. Ce téléservice sécurisé est accessible depuis le site internet du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.



Il est indispensable de disposer préalablement d'un code d'accès confidentiel à ce service. Pour obtenir ce code d'accès à « Télépoints », 2 possibilités :

↪ S'adresser en préfecture ou sous-préfecture aux heures habituelles d'ouverture, muni du permis de conduire et d'une pièce d'identité en cours de validité

↪ Ecrire en préfecture ou sous-préfecture, en joignant copie du permis de conduire et d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi qu'une enveloppe affranchie en recommandé avec accusé de réception.

Le lendemain de l'obtention du code confidentiel, il est possible de se connecter au service, de s'identifier et d'obtenir les informations sur le solde de points.

Nouvelle obligation d'enregistrement des armes à feu longues de 5^e catégorie à compter du 1^{er} décembre 2011



À compter du 1^{er} décembre 2011, les armes à feu longues à un coup par canon lisse, classées en 5^{ème} catégorie, devront obligatoirement faire l'objet d'un enregistrement auprès du bureau des armes de la préfecture.

Cette obligation s'appliquera aux armes acquises auprès d'un armurier ou d'un particulier à compter de cette date. Les armes détenues par les chasseurs et ne faisant pas l'objet d'un changement de propriétaire ne sont pas concernées.

Vol des téléphones mobiles : les conseils pratiques



Il s'agit de sensibiliser les utilisateurs sur l'importance du *blocage du téléphone mobile en cas de vol*, en plus du blocage de la ligne. En cas de vol, l'utilisateur doit bloquer sa ligne auprès de son service client opérateur et porter plainte auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie en indiquant le numéro d'identité du téléphone volé (numéro IMEI).

Les forces de sécurité se chargent d'envoyer la demande de blocage de l'appareil à l'opérateur concerné pour une mise en oeuvre dans un délai de 1 à 4 jours.

Site de conseils pratiques : www.mobilevole-mobilebloque.fr

Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. L'intoxication au monoxyde de carbone est la première cause de décès accidentel par toxique en France.



La majeure partie des intoxications peut cependant être évitée par des gestes simples et des actions de prévention efficaces.

En présence d'un appareil à combustion, maux de têtes, nausées, vomissements sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

**Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer,
d'évacuer le lieu et d'appeler les Urgences
en composant le 15 ou le 112**

[Pour en savoir plus](http://www.prevention-maison.fr)
www.prevention-maison.fr
www.inpes.fr
www.ars.bourgogne.sante.fr

SIS DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

Siège Social : MAIRIE

Avenue de la Mairie

58490 Saint-Parize-le-Châtel



☎ : 03-86-21-08-44

Fax : 03-86-58-04-42

s.i.s-destpierre@orange.fr

Le Vendredi 30 août 2013 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00

et

Le Samedi 31 août 2013 de 9h00 à 12h00

au Collège les Allières de Saint Pierre le Moutier

⇒ Distribution des cartes de transport scolaire pour les maternels et primaires du RPID, pour le collège les Allières et pour les lycées Neversois

⇒ Remise (si vous avez inscrit votre(vos) enfant(s) et contre paiement de la somme de 51 €) des fournitures scolaires pour les élèves du collège les Allières

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au secrétariat du syndicat dont le siège social est en Maire de Saint Parize le Châtel :

Thierry FAVARCQ, Président

☎ : 06.63.84.04.26

thierry.favarcq@wanadoo.fr

Benoît GRUMLER, Vice-président

☎ : 06.76.23.26.63

benoit.grumler@laposte.net

Sabrina GUITTAIT, Secrétaire

☎ : 03.86.21.08.44

s.i.sdestpierre@orange.fr

Contact

Gendarmerie Nationale
Rue de la Chaume Champierre
58240 ST PIERRE LE MOUTIER

☎ : 03-86-90-77-70

www.lagendarmerierecrute.fr



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

Votre Office de Tourisme est à votre service toute l'année pour l'accueil, l'information et la promotion.

OFFICE DE
TOURISME

Localisation et Coordonnées

11, Place de l'Eglise – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03.86.37.21.25 – Fax: 08.11.38.74.76
Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

Horaires d'ouverture en été de début mai à fin septembre

Lundi de 14h à 16h.
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Ouvert les Dimanches de Juillet et Août : de 10h à 12h

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous faire découvrir le territoire de l'Office de Tourisme qui s'étend, des limites de la Sologne Bourbonnaise à la forêt domaniale des Amognes, sur 14 communes : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moûtier, Sauvigny-les-Bois, Tourny-sur-Jour, Tresnay. Des dépliants, des guides et des cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher. De plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1^{er} de chaque mois. Pensez à le demander ou venir le chercher afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

ACTIVITES DE DEBUT DE SAISON PASSES :

o 8 juin à 14h à Magny-Cours : "L'art de l'apiculture" chez Bernard COROT : visite de ruches d'élevage, de la miellerie ; dégustation offerte par l'apiculteur et vente de miels et dérivés. (Proposée par l'Office)

o 22/05, 24/06 et 29/07 : Visite de l'église de Mars-Sur-Allier avec l'association Mars-sur-Allier, Nature & Patrimoine

o 23 juin à Livry : Rando des Saveurs organisé par notre Office de Tourisme en partenariat avec l'association des randonneurs « Sur les pas des Jeanne d'Arc » (Saint-Pierre-le-Moûtier). 12 kms, dégustation de produits du terroir locaux.

o 23 juin à Livry : dans le cadre de la 4^{ème} édition de la Fête Intercommunale organisée par la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais. Organisation d'un Marché du Terroir et de l'Artisanat par notre Office de Tourisme.

o 20 juillet à Livry : Visite du domaine La Perrine à Livry chez Fabrice BARLE (avec dégustation des vins offerte par le vigneron)



ACTIVITES PREVUES :

Tout au long de la saison estivale, dans le but de se diversifier et faire découvrir le patrimoine local culturel et naturel, l'Office de Tourisme propose, seul ou en partenariat avec des prestataires publics, associatifs et / ou privés :

* **des visites à thème** : découvertes des produits du terroir, d'ateliers d'artisans, du patrimoine architectural local rural, religieux et civil ; balades commentées ... (Proposées par l'Office)

* **10 août** : visite « L'art de l'apiculture » chez Bernard COROT, apiculteur à Magny-Cours.

* **des sorties nature et/ou patrimoine** avec l'association Mars-sur-Allier, Nature & Patrimoine : découvrir la richesse ornithologique et patrimoniale en bordure d'Allier. Visite de l'église Saint-Julien (12/08, 06/10 à 16h). Rdv devant l'église.

* **d'autres activités à venir...**

- Du 29 avril au 07 août, la 3^{ème} édition du concours photos organisé par notre office de tourisme : jeu gratuit ouvert à tous pour découvrir de façon ludique les lieux qui vous entourent en identifiant ce qui se cache derrière 14 photos dévoilées l'une après l'autre sur notre site Internet et dans l'ensemble des sites partenaires. Venez retirer votre bulletin de participation à l'Office de Tourisme ou téléchargez le sur notre site Internet (adresse ci-dessous).

- Du 19 au 22 août 2013 – La Semaine Nature et Patrimoine pour découvrir l'Entre Loire Allier Nivernais-Bourbonnais. Organisée par la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais, l'Adater, l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Avec la participation de la municipalité de Saint-Pierre-le-Moûtier. Animée par les guides de l'Adater. Tarifs de la sortie : 5€/adulte et 2,50€/enfant ; forfait 4 sorties : 15€/adulte et 7,50€/enfant. Infos : 04.70.66.48.25 (Adater) ou 03.86.37.21.25 (Office de Tourisme)

o Lundi 19 août, 18h à Langeron : Le patrimoine des comtes. Rdv devant l'église

o Mardi 20 août, 09h30 à Chantenay-Saint-Imbert : Faune et flore. Rdv devant l'église

o Mercredi 21 août, 09h30 à Tresnay : Les bords d'Allier. Rdv devant l'église

o Jeudi 22 août, 18h à Tourny-sur-Jour : Le patrimoine du Bourbonnais. Rdv devant la mairie

o La 11^{ème} édition du Marché de Noël à la Ferme du Marault samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre prochains

Sans oublier notre présence sur les fêtes patronales de notre secteur et les grands événements culturels et sportifs de l'été.

D'autres dates à venir. Toutes les dates seront disponibles prochainement à l'Office de Tourisme, alors n'hésitez pas à nous les demander.

Centre Social



Canton de St Pierre Le Moûtier
3 Place Louis Bouiller
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Email : cs.stpierre@wanadoo.fr
☎ 03.86.37.20.58 - 📠 03.86.37.48.18

La rentrée du Centre Social

EQUILIBRI-GYM

Atelier pour le public senior le **Mardi** de 10h à 11h à la salle de judo à partir du **17 Septembre**

ACTIVITE YOGA

Ouvert à tous le **Mardi** à partir de mi septembre Salle des Fêtes de la mairie à St Pierre

ATELIER DANSE TONIC ADULTES

Le **mercredi** de 19 h 45 à 20 h 30
À partir de **11 septembre 2013**
Inscriptions au Centre Social à partir du **26 août**

ATELIER INFORMATIQUE et INTERNET

Atelier ouvert à tout public
Constitution des groupes (horaires et jours des cours) selon inscriptions à l'avance à partir de septembre 2013
Session de 13 séances de 1 h 30

Le **Relais Info Logement**
le plus près de chez vous :

Coordonnées

CENTRE SOCIAL
Canton de St Pierre le Moûtier
3 Place Louis Bouiller, BP 17
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Tél. 03 86 37 20 58
Email : cs.stpierre@wanadoo.fr
Personne référente : Barbara TROQUET



RELAIS

INFO

LOGEMENT

ATELIER CHORALE «à travers chants»
Ouvert à tous le **Mercredi** ou **Jeudi** de

Relais
Accueil

Relais
Services Publics

ACTIVITE GYMNASTIQUE

A partir du **16 Septembre**

Seniors

Le **Lundi** de 14 h à 14 h 45

Adultes

Le **lundi** et le **jeudi** de 17 h 15 à 19 h 45

ATELIER DANSE DE SALON

Le **jeudi** de 19 h 45 à 21 h 30

À partir de septembre 2013

Salle des fêtes - avenue du 8 mai

Relais
Accueil

Relais
Services Publics

**UN SERVICE
GRATUIT...
À VOTRE PORTE !!!**

INFORMER

AIDER

ORIENTER

ACCOMPAGNER

**Centre Social Canton de
St Pierre Le Moûtier**

3, place Louis Bouiller, BP 17
58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER

☎ **03 86 37 20 58**

Mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Permanences :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Bourgogne
Conseil régional

Nièvre
Conseil départemental



ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES
Locaux école maternelle du Bel Air pour les maternelles
 Pour les enfants du **CP au CM2**
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
 de 7h à 8h30 puis 15h15 à 18h30
Mercredi de 7h à 8h30

AIDE AUX DEVOIRS
 Accueil des enfants du CP au CM2
 les **Lundis, Mardis et Jeudis** à St Pierre le Moûtier
 les **Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis** à Chantenay St Imbert
 à partir du **9 septembre**

ACTIVITES SPORTIVES DE DECOUVERTE
 Le **Vendredi** de 16 h à 18 h pour les 6/13 ans à partir du **20 septembre**
 Au gymnase des Allières
 Une activité différente pour chaque période.

THEATRE ENFANTS
 A partir du **17 septembre**
 Ouvert aux enfants de 8 à 15 ans
 Maximum 14 enfants

DANSE MODERN'JAZZ ENFANTS
 A partir du **11 septembre**
 Ateliers à partir de 5 ans le **mercredi** entre **15 h 45 et 19 h 45** suivant les groupes.
 Inscriptions au Centre Social à partir du **lundi 26 août 2013**

ACCUEIL DE LOISIRS 6/12 ANS MERCREDI
 À partir du **Mercredi 4 septembre**
 En 1/2 journée de 13h15 à 18h ou 1/2 journée repas. Les enfants seront pris en charge à la sortie de l'école à 11 h 30 à St Pierre Le Moûtier ou au retour de l'école de Livry. **Une navette sera également organisée pour prendre les enfants à Chantenay St Imbert à 12 h uniquement sur inscription.**
 Accompagnement possible des enfants aux activités sportives ou autres sur St Pierre
Ne pas oublier se s'inscrire et de commander les repas le JEUDI de la semaine précédente minimum

ACTIVITES AU COLLEGE
 Des activités seront proposées aux élèves sur le temps méridien (13h à 14h) à partir du **10 septembre** (forfait activité 1€/an)

ATELIER «DE SOCIETE»
 Jeux en famille le **Vendredi** de **18h30 à 20h**
 (2 fois par mois, calendrier établi à l'année). **Ouvert à tous. Gratuit.**
 Renseignements possibles auprès du secrétariat

Action Solidarité Intergénérationnelle - juillet 2013 -



**Besoin d'un coup de main pour de petites tâches ...
 Événement de financer le contact avec les jeunes ...
 Les bénévoles du Canton sont là pour vous aider !**

Le Prix du civisme collectif Ordre national du mérite
 Au titre du projet « solidarité intergénérationnelle »
 Remis le 9 février 2013

- Réaliser un projet de peinture ou un jardinage
- Réaliser un jardin potager
- Jardinage
- Travaux de bricolage
- Réaliser un portrait de vos voisins

Contactez nous rapidement
Centre Social du Canton de St Pierre le Moûtier
au 03 86 37 20 58
ou par mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Les partenaires du projet :
 Communes adhérentes à la structure (duy le MF, Chantenay St Imbert, Langeron, Lhéty, Lethenay Uzouep, Mars sur Allier, St Pierre le Moûtier)



Pour tout renseignement ne pas hésiter à contacter le secrétariat du Centre Social du Canton de Saint Pierre le Moûtier
3, place Louis Bouiller
Tel = 03/86/37/20/58
Mail = cs.stpierre@wanadoo.fr





SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier – Collecte et traitement des déchets ménagers

**En 2013, trions plus,
trions mieux ... jetons moins !**

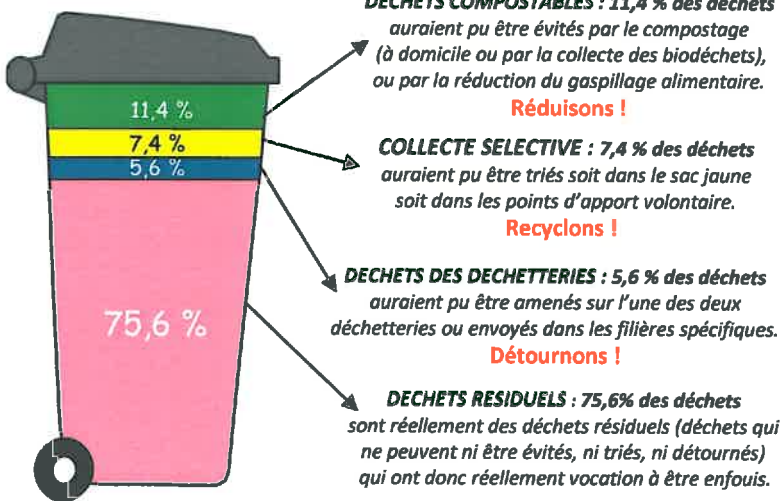


472 kg de déchets par habitant,
c'est beaucoup ... Et si on agissait autrement ?

Quel est le contenu de nos sacs roses ?

Chaque année, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier organise une campagne de caractérisations sur nos ordures ménagères résiduelles (sacs roses). Il s'agit d'estimer la composition de nos sacs roses. Cette connaissance a pour objectif d'identifier les gisements de déchets sur lesquels l'action du SYCTOM doit être prioritaire. Pour se faire, deux échantillons de 500 kg sont ainsi prélevés au hasard, sur le territoire du SYCTOM. Ces échantillons sont ensuite triés en plusieurs catégories allant des restes de repas aux bouteilles en plastique, en passant par les déchets destinés aux déchetteries.

La poubelle ci-contre vous présente les résultats en poids des caractérisations (réalisées en septembre 2012) :



DECHETS COMPOSTABLES : 11,4 % des déchets auraient pu être évités par le compostage (à domicile ou par la collecte des biodéchets), ou par la réduction du gaspillage alimentaire.
Réduisons !

COLLECTE SELECTIVE : 7,4 % des déchets auraient pu être triés soit dans le sac jaune soit dans les points d'apport volontaire.
Recyclons !

DECHETS DES DECHETTERIES : 5,6 % des déchets auraient pu être amenés sur l'une des deux déchetteries ou envoyés dans les filières spécifiques.
Détournons !

DECHETS RESIDUELS : 75,6 % des déchets sont réellement des déchets résiduels (déchets qui ne peuvent ni être évités, ni triés, ni détournés) qui ont donc réellement vocation à être enfouis.



Grâce aux efforts de tous, nous retrouvons de moins en moins de déchets valorisables ou compostables dans nos sacs roses.

Nous pouvons encore nous améliorer en ne jetant plus des biodéchets et des papiers-cartons dans nos sacs roses. Pour comparaison, en 2005, seuls 21,30 % des déchets contenu dans nos poubelles étaient des déchets résiduels (rappel : 75,6 % en 2012).

Horaires et jours d'ouverture des déchetteries :

Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert :
Lundi, mercredi et samedi :
de 08h à 12 h et de 14h à

Déchetterie de Magny-Cours :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
de 08h à 12 h et de 14h à 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

ACTUALITES

SUR NOS DECHETS :



Retrouvez-nous sur le tout nouveau site internet du SYCTOM. Ce site se veut simple et informatif. Il peut vous permettre de vous tenir informé des dernières actualités. Vous pouvez également y télécharger les différents outils de communication (calendriers de collecte, guide mode d'emploi de nos déchets,...).

www.syctomsaintpierre.fr



Du changement pour les papiers-cartons :

Depuis le 1^{er} décembre 2012, les papiers-cartons sont également collectés en porte à porte. Ils sont à déposer dans les sacs jaunes, en mélange avec les emballages (bouteilles plastique, emballages métalliques et briques alimentaires).

Une collecte des papiers-cartons, désormais, plus simple et plus efficace.

Une réorganisation de l'ensemble des tournées de ramassage a été effectuée lors de ce changement d'où des modifications dans les jours de collecte pour certaines communes.



Incivilités aux points d'apport volontaire :

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets dans un lieu est illégal et sanctionnable. Le non respect de cette règle est passible d'une amende.



Vidéosurveillance sur les deux déchetteries:

Depuis décembre 2011, un système de vidéosurveillance a été installé sur les deux déchetteries du syndicat. La vidéosurveillance a pour but de lutter contre les nombreux vols de matériaux (ferraille, batteries,...) et dégradations des sites.



STOP aux déchets d'activités de soins dans les sacs jaunes et roses :

Malheureusement, des seringues sont encore retrouvées dans les sacs jaunes. Les risques et les compétences de piqûres sont très importants pour le personnel (agents de collecte, agents du centre de tri). Les seringues sont à déposer dans les boîtes jaunes sécurisées, disponibles en pharmacie. Les boîtes sont ensuite à déposer en déchetterie.



SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier – Collecte et traitement des déchets ménagers

Zoom sur le verre :

Sur le territoire du SYCTOM, un habitant trie, en moyenne, **40 kg d’emballages en verre par an**,

alors que la consommation moyenne approche les 50 kg par an et par habitant.

Il reste donc des efforts à faire pour que la majeure partie de nos déchets en verre puissent être recyclés.

La collecte du verre :

Les emballages en verre doivent être déposés dans un des nombreux conteneurs verts des points d’apport volontaire, installés sur l’une des communes adhérentes.

Le recyclage du verre :

Le camion de collecte emmène le verre collecté à l’usine de recyclage, située à Châlon-sur-Saône (Saint-Gobain-Emballages).

Le verre subit un tri pour éliminer les indésirables (plastique, papier, ...). Le verre est ensuite broyé, fondu à 1500 °C puis soufflé pour fabriquer des nouveaux emballages en verre.

Le verre est le seul matériau qui se recycle à l’infini.

Plus d’informations sur www.verre-avenir.fr



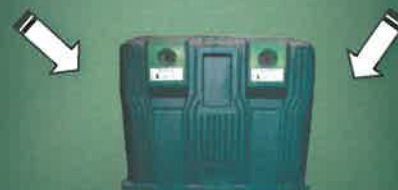
Je dépose dans les conteneurs d’apport volontaire :

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre



Sans
étiquettes,
ni capsules



Un doute, reportez-vous au guide « mode d’emploi de nos déchets ».

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS :

Trier ses déchets, c’est très bien, mais maintenant ça ne suffit plus, nous devons réduire la production et la nocivité de nos déchets.

En triant nos déchets, en devenant des consommateurs responsables, en modifiant légèrement nos habitudes au quotidien, nous pouvons diminuer significativement le poids de notre poubelle.

C’est bon pour l’environnement mais aussi pour notre budget.

Le SYCTOM s’est engagé, conjointement avec le SIEEEN, à porter un programme local de prévention des déchets qui devra permettre de développer, pendant 5 ans, des actions de réduction des déchets.

« Objectif : 7 % d’ordures ménagères en moins d’ici 2014 »

Aussi, chacun des habitants du territoire du SYCTOM va être amené et encouragé à modifier quelques-unes de ses habitudes de consommation pour alléger sa poubelle.

*En 2011,
un habitant produit
472 kg de déchets
chaque année
sur notre territoire.*



10 gestes de réduction des déchets :

- 1- Si je ne lis pas la pub, je colle un « Stop-pub » sur ma boîte aux lettres.
- 2- Je ne gaspille pas ! J’achète en fonction de mes besoins.
- 3- Je choisis des produits avec peu ou pas du tout d’emballages.
- 4- Je privilégie les objets solides, durables, rechargeables.
- 5- Je respecte le papier, au bureau, comme à la maison.
- 6- Je donne au lieu de jeter.
- 7- Je deviens un consommateur responsable et solidaire.
- 8- Au jardin, je composte mes déchets verts et mes restes de repas.
- 9- Je fuis les « toxiques » ! Je lis les étiquettes, je dose, je me protège.
- 10- Je me réconcilie avec la nature ! A la maison, à l’atelier, au jardin, je pratique des gestes « naturel ».

VOUS NE LISEZ JAMAIS LES PROSPECTUS PUBLICITAIRES QUE VOUS RECEVEZ ?

Collez un autocollant «stop pub» sur votre boîte aux lettres, vous éviterez près de 40 kilos de déchets par an et par personne.



Autocollant conçu par le Conseil Général de la Nièvre

Cet autocollant est disponible gratuitement sur demande au SYCTOM.

Pour en savoir plus :

www.toutepetitemapoubelle.fr

www.reduisonsnosdechets.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n’hésitez pas à contacter le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier :

ZI La Maison Rouge – 58240 Langeron

Tel : 03.86.37.26.99 – Fax : 03.86.37.24.88 email : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

PRÉSENTATION

Situé à proximité du Centre de Long Séjour de Saint-Pierre-le-Moutier, cet établissement d'une capacité de 6 places, accueille des personnes âgées de plus de 60 ans (dérogation possible) atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, vivant à domicile.

Une équipe qualifiée

L'équipe spécialisée se compose :

- d'un médecin coordonnateur,
- d'une infirmière coordinatrice,
- d'une psychologue
- d'aides-soignants
- d'aides médico-psychologiques

Horaires d'ouverture

L'accueil de jour est ouvert du lundi au jeudi, de 9h30 à 16h45.

Tarifs journaliers

Les tarifs s'échelonnent de 21 € à 31 €, repas de midi compris, selon le niveau de dépendance.

Une participation au titre de l'APA est possible.

ACTIVITÉS

Des activités variées et adaptées sont proposées, telles que :

- des ateliers cuisine,
- des activités de la vie quotidienne,
- des exercices de stimulation,
- des exercices de mémoire,
- des exercices de gymnastique douce,
- du chant,
- des exercices de relaxation, de toucher relationnel,
- des sorties extérieures.

OBJECTIFS

Pour la personne accueillie :

- rompre l'isolement en restaurant le lien social,
- aider au maintien à domicile,
- procurer du bien-être et du plaisir,
- favoriser l'autonomie de la personne.

Pour la personne aidante :

- procurer un temps de répit,
- trouver un lieu d'information et de soutien.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission s'établit selon deux critères.

Critères médicaux

Une évaluation gériatrique préalable est réalisée (consultation mémoire / médecin traitant). Une visite de pré-admission est également effectuée. Elle permet d'évaluer la capacité à participer aux activités thérapeutiques.

Critères géographiques

Les personnes accueillies sont domiciliées sur le canton de Saint-Pierre-le-Moutier, qui comprend les communes de Saint-Pierre-le-Moutier, Livry, Saint-Parize-le-Châtel, Luthenay-Uxeloup, Chantenay-Saint-Imbert, Mars-sur-Allier, Azy-le-Vif, Langeron, ainsi que sur le canton de Dornes pour les communes de Toury-sur-Jour et Tresnay.

HÉRÉDIT
Cercle Culturel d'Entraide Généalogique
Maison des Associations
58470 SAINT PARIZE LE CHÂTEL

Notre Assemblée Générale du 6 avril s'est déroulée sur le thème :

LE CHEVAL & LES ANCIENS MÉTIERS EQUESTRES
Exposition sur les outils des métiers liés aux équidés.

Comme tous les ans, le vendredi a été consacré aux enfants scolarisés à l'école Henri Sarrado. Un maréchal-ferrant est venu faire une démonstration de son métier. Le samedi, nous avons proposé des petites ballades en voiture attelée à un poney. Durant les deux journées ont été exposés les outils et produits relatifs aux anciens (*et parfois encore actuels*) métiers liés aux équidés, palefrenier, maréchal-ferrant, sellier, bourrelier, etc.



1918

Rebecca, 16 ans

Notre commune à l'honneur en Amérique et en France grâce à **Lucy DEVRIES-DUFFY** qui a offert à la bibliothèque le livre : **LES VIGNETTES DE MOIRY**.

Ce livre est une compilation de tout ce qu'a écrit sa maman Rébecca, petite fille de l'assistance publique de Paris, placée à Moiry dans la famille SOUPET.

Pendant la Première Guerre mondiale les américains s'installent au camp appelé « Mars-sur-Allier », mais en réalité ces soldats sont installés près du château d'eau de St Parize.....

Un grand Amour va naître..... Le soldat américain revient en France.

Et Rébecca GOETHE se marie à Saint-Parize le 29.10.1921 avec son soldat américain Charles DEVRIES.

Ses témoins seront ses « frères de lait » (2 enfants de l'assistance élevés par la même famille), Alphonse PÉLISSIER et Robert DUVEAU.

La petite française Rébecca va vivre un beau roman d'amour et fonder une famille en Amérique.

Lucy, sa fille, vient assez souvent en France, seule ou en famille.

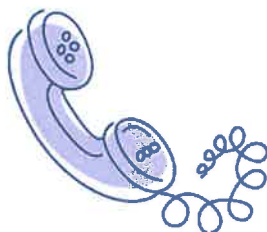
Pour notre plus grand bonheur des liens sincères d'affection se sont noués.



Lucy dans la salle des fêtes de St Parize, lors de notre exposition en 2001.



BONNES VACANCES A TOUS.
PROFITEZ DU SOLEIL QUI EST REVENU



Mairie

9 Route de Moiry

☎ : 03.86.58.16.91 **Fax** : 03.86.21.27.72

mairie.marsallier@wanadoo.fr

www.marssurallier.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00

Fermeture le mercredi et le samedi

Déchetteries :

CHANTENAY SAINT IMBERT

⇒ 03.86.38.62.56

Ouverture : Lundi-Mercredi-Samedi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture : Mardi-Jeudi-Vendredi

MAGNY-COURS

⇒ 03.86.21.27.40

Ouverture : Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi-Samedi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture : Jeudi

(Les déchetteries sont fermées les jours fériés)

N° unique d'urgence européen :	112	http://www.infocanicule.fr
SAMU 58 :	15 (ou 112)	http://www.infograndfroid.fr
Pompiers :	18	
Gendarmerie :	17 ou 03.86.90.77.70	
Centre Anti-Poisons :	01.40.05.48.48	
Commissariat :	03.86.60.53.00	
Centre Social St Pierre :	03.86.37.20.58	
Cabinet Médical St Pierre :	03.86.37.40.31	
Cabinet Médical Magny-Cours :	03.86.21.88.00	
Cabinet infirmier Magny-Cours :	03.86.58.94.56 (Cab. TINDOT-BONNARD)	
	03-86-37-27-98	
Cabinets infirmiers St Pierre :	03-86-37-25-12	
	03-86-90-80-19 (MAYET C. et MIRET D.)	
Alerte crues de l'Allier :	0825.150.2851	
Alerte crues de la Loire : Adresse internet :	03.86.36.98.11	
	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	
Renseignements WIMAX : NIVERTEL	N° Azur : 0810.58.00.58 (coût d'un appel local)	
	contact@nivertel.fr	

La Mairie sera fermée
A compter du lundi 12 août 2013
Réouverture le lundi 02 septembre
2013 à 9h00

En cas d'urgence, vous pouvez contacter
le Maire ou ses Adjoints :

Jean DELEUME :

06-63-83-86-92

Thierry FAVARCO :

06-63-84-04-26

Jean-Claude BERTHOMIER :

06-63-84-18-93

MARS INFOS

Directeur de publication :

Jean DELEUME, Maire de MARS-SUR-ALLIER

Mise en page /rédaction :

Agnès FAVARCO

Crédit photos :

Mairie de MARS-SUR-ALLIER

Photos nature et oiseaux :

Stéphane COQUERY et Olivier THORET

